Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement,
des transports, de l'énergie et de la communication DETEC

Office fédéral des routes OFROU
Office fédéral du développement territorial ARE

POST CH AG

CH-3003 Berne OFROU ;

À l'attention des Chancelleries d'État des cantons

Votre réf. :
Notre réf. : ASTRA-A-A0FF3401/36 / Haj
Dossier traité par : Jörg Häberli
Berne, le 26 juin 2025

Plan sectoriel des transports, partie Infrastructure route
Consultation des cantons et des communes ; information et participation de la population selon l'art. 19 de l'ordonnance sur l'aménagement du territoire (OAT)

Madame, Monsieur,

Le plan sectoriel des transports (PST), partie Infrastructure route, fait partie intégrante du plan sectoriel des transports au sens de l'art. 13 de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT). Il présente les intentions relatives au développement de l'infrastructure des routes nationales et les types de projets qui relèvent du plan sectoriel. Adoptée en 2018, sa première édition doit être remaniée à la suite de changements en matière de planification sectorielle. La nouvelle version de la partie conceptuelle constitue une révision complète : elle est considérablement abrégée et se limite à des aspects relevant du plan sectoriel.

En plus de la partie conceptuelle, l'édition 2025 du PST, partie Infrastructure route, comporte trois fiches d'objet, consacrées à des projets dans les cantons de Fribourg, du Tessin et d'Uri. Coordonnés avec ces derniers ainsi qu'avec leurs plans directeurs, les trois projets en question sont conformes aux intentions des cantons concernés. Le Conseil fédéral a déjà approuvé les projets généraux y relatifs, confirmant ainsi la coordination territoriale.

À compter du 27 juin 2025, l'ensemble des documents destinés à la consultation seront disponibles sous forme électronique sur le site internet de l'OFROU (https://www.astra.admin.ch/astra/fr/home/themes/routes-nationales/developpement/coordination-territoriale/consultation-plan-sectoriel-2025.html).

Office fédéral des routes OFROU
Jörg Häberli
3003 Berne
Emplacement : Pulverstrasse 13, 3063 Ittigen
Tél. : +41 58 464 04 55
joerg.haeberli@astra.admin.ch
https://www.ofrou.admin.ch

Dans le cadre de la procédure de consultation des cantons au sens de l'art. 19 OAT, nous vous invitons à prendre position sur la partie conceptuelle du PST, partie Infrastructure route. Les trois cantons touchés par les projets (FR, TI, UR) sont invités à donner leur avis en particulier sur les fiches d'objet qui les concernent.

Veuillez nous faire parvenir votre avis **d'ici au 30 septembre 2025** à l'adresse électronique suivante :

- netzplanung@astra.admin.ch (aux formats PDF et Word).

Les interlocuteurs ci-après se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire :

- OFROU : Jörg Häberli (tél. : 058 464 04 55, courriel : joerg.haeberli@astra.admin.ch)
- ARE : Camille Béziane (tél. : 058 465 07 49, courriel : camille.beziane@are.admin.ch)

En vous remerciant d'avance pour votre précieuse collaboration, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Office fédéral des routes

Jürg Röthlisberger
Directeur

Office fédéral du développement territorial

i.V.

Maria Lezzi Lauper
Directrice

Annexes :
– Liste des destinataires
– Questionnaire pour la consultation relative à l'édition 2025 du PST, partie Infrastructure route

Copie aux :
– Chefs des services cantonaux compétents en matière d'aménagement du territoire (COSAC)
– Responsables cantonaux des services des ponts et chaussées / de la mobilité (CIC)